Janvier 2022

# **CALD'INFOS**











#### L'édito du Maire



ette année encore le contexte sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux, moment de rencontre et d'échanges si important pour notre communauté. Je le regrette fortement et formule le souhait de vivre ces vœux un peu plus tard dans l'année, quand le contexte sera plus favorable.

Cette ambiance nous pèse à tous et démontre combien nous aspirons à ces moments de partage qui sont le fondement même de notre communauté de vie notamment à l'échelle d'un village.

C'est pourquoi je voulais saluer toutes les initiatives, portées soit par les associations, soit par la mairie, qui ont permis malgré tout une rentrée riche. Ce bulletin s'en fait ici largement l'écho.

De « nettoyons la nature » à la marche des Sotrés en passant par la St Nicolas, Halloween, le repas des anciens ou le 6 à Huîtres, ce dernier trimestre illustre le dynamisme qui fait la fierté de notre village.

J'ai particulièrement apprécié les illuminations de Noël (privées et publiques) qui ont donné à Chaudeney une note joyeuse et colorée durant les périodes de fêtes. L'embellissement de notre village reste une préoccupation majeure. Nous allons poursuivre en 2022 l'effort de fleurissement.

Cet embellissement contribue à la qualité de notre cadre de vie. Chaudeney est un village où il fait bon vivre. J'en veux pour preuve les très nombreuses demandes reçues en mairie de gens souhaitant venir habiter chez nous. Si le projet d'aménagement urbain des Brascottes ne permettra évidemment pas de répondre à toutes ces demandes, il suit son cours et devrait se concrétiser cette année.

Autre projet contribuant à l'amélioration de la sécurité dans notre village : l'aménagement des rues Moselly et Rampont dont la finalisation est prévue au printemps.

Le syndicat scolaire porte le projet de la rénovation complète de notre maternelle (plus de 300 000 € subventionnés à 68%). Cela entrainera le déménagement provisoire de la maternelle dans des bungalows spécialement conçus pour le cadre scolaire. (voir article en page 9)

La rénovation de la moitié de l'éclairage public permettra de disposer de luminaires 100% leds, source d'économie et de meilleur confort visuel. Les zones noires seront corrigées.

En ce début d'année, il est encore temps de vous souhaiter une bonne année 2022, en espérant qu'elle consacrera enfin la fin de cette épidémie qui nous empoisonne la vie. Mes pensées et souhaits accompagnent particulièrement les personnels soignants, nombreux à Chaudeney ainsi que les enseignantes et les parents d'élèves guère épargnés ces derniers temps.

A vous tous, je souhaite de rester positifs et confiants dans l'avenir, persuadés que demain sera meilleur qu'aujourd'hui. Nous nous y employons modestement à l'échelle du village et vous remercions de votre confiance. Bonne lecture.



Bonne année

Le Maire, E. Payeur

epuis le mois de septembre, Madame Cordonnier, notre secrétaire de mairie, a souhaité alléger son emploi du temps, c'est pourquoi nous avons recruté en intérim Eloi Cazin.

Originaire de Bar-le-Duc, Eloi a d'abord fait des études d'administration économique et sociale et a travaillé pour différentes mairies, avant de s'orienter vers la restauration pendant 10 ans à la Réunion.

De retour en métropole, il a repris son métier initial et partage son temps entre Villey-le-Sec et Chaudeney où il travaillera désormais les lundis après-midi, jeudis aprèsmidi et vendredis. Père de deux enfants, Eloi habite à Nancy. Il découvre le Toulois. Passionné d'histoire, il a hâte de découvrir tous les forts militaires du secteur.

Nous lui souhaitons une bonne prise de fonction à Chaudeney.



# Les vœux de la nouvelle équipe de la MJC

A.Hily

a Nouvelle équipe de la MJC les Naux vous souhaitent une bonne année 2022! Le nouveau bureau est composé de : Vincent CLEMENT -Président; Jean-Noël CUIENGNET -Vice Président; Anaïs HILY CLEMENT -Secrétaire; Nadine MOREL -Trésorière; Perrine GODEFROY -Vice Trésorière.



Cette année sera l'occasion de se rencontrer autour de nouvelles manifestations, avec au programme le retour de la brocante, prévue le 22 mai 2022.

Une réunion publique d'information sur l'itinéraire et l'organisation aura lieu le vendredi 4 février à 18h00, à la salle des conseils en Mairie. Venez nombreux!

L'activité ping-pong verra aussi le jour dès la

rentrée des vacances de février. Accessible sous condition d'adhésion à la MJC, nous vous communiquerons tous les détails du lancement à travers un flyer, surveillez vos boites aux lettres!

Nous sommes également déjà en préparation pour le centre aéré de cet été, qui se tiendra cette année du 11 au 29 juillet. Si vous êtes intéressés pour passer votre BAFA/BAFD, la MJC se propose de vous le financer!

N'hésitez pas à prendre contact avec nous via l'adresse : micchaudeney@gmail.com

| <u>Sommaire</u>                               |     | • Les mutuelles de village                                  | P.7  |
|---|-----|---|------|
| • L'édito du maire                            | P.2 | • Travaux rues de Toul, Moselly et Rampont                  | P.8  |
| • Un binôme au secrétariat de la Mairie       | P.3 | <ul> <li>Repas et colis des aînés</li> </ul>                | P.8  |
| • Les vœux de la MJC                          | P.3 | <ul> <li>Travaux école maternelle</li> </ul>                | P.9  |
| • Saint Nicolas                               | P.4 | <ul> <li>Aménagement piétons pont sur la Moselle</li> </ul> | P.9  |
| • Demande urbanisation dématérialisée         | P.4 | • Affouages 2021-2022                                       | P.9  |
| • Cimetière                                   | P.4 | • Six à Huîtres   | P.10 |
| • Inondation fond du rupt                     | P.5 | • Etangs de Chaudeney                                       | P.10 |
| • Médiathèque: bilan 2021                     | P.5 | • Halloween   | P.11 |
| • Les dérives de la méthanisation par l'APTCV | P.6 | • Téléthon  | P.11 |
| • Balade sur le chemin des Sotrés             | P.7 | • Infos pratiques/ Etat civil / Agenda                      | P12  |

Saint Nicolas D.Héon

e dimanche 5 décembre 2021, 17h45, place de la mairie, les enfants accompagnés de leurs parents se sont rassemblés

Le Téléthon a eu lieu la veille, Le Saint Nicolas a été invité à procéder au tirage au sort de la tombola or-

ganisée à cette occasion. Auprès de Mme Paxion, il se prête au jeu de la main innocente et tire les 2 billets gagnants.

Puis place au défilé: le char lumineux entouré de flambeaux prêt au départ, le Saint Nicolas a rejoint le Père Fouettard et le Boucher pour une déambulation dans les rues de Chaudeney.





De nombreuses familles se sont jointes au cortège le long du parcours, certaines ont salué depuis leurs fenêtres.

Les mains pleines de bonbons, c'est jusqu'à la salle Maurice Bouchot que les enfants ont suivi le char où une collation attendait petits et grands.

## Saisine par voie électronique des autorisations du droit des sols (ADS)

epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est possible de déposer ses demandes d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme, etc...) par voie dématérialisée.

Pour ce faire, un formulaire de contact a été mis en place pour vous permettre de déposer les demandes (cerfa + documents annexes) pour vos projets de construction, de réhabilitation ou de modification de l'aspect extérieur des immeubles.

Cette plateforme est accessible sur le site internet de la Ville de Toul, centre instructeur des autorisations d'urbanisme, dans la rubrique « Cadre de vie » ou directement à l'adresse suivante :

https://www.toul.fr/?demande-d-urbanisme-dematerialisee

La plateforme est seule valable pour le dépôt des demandes d'urbanisme par voie dématérialisée à l'exclusion de tout autre mode de transmission. Le dépôt de dossiers papier en mairie est bien évidemment toujours possible.

### Cimetière

### D.Poterlot et S.Robert Louis

a commission cimetière a procédé à l'affichage des concessions qui vont faire l'objet d'une reprise. Celles-ci sont affichées à l'entrée du cimetière et à la mairie.

Un procès verbal de constatation d'état d'abandon a été réalisé le 25 janvier 2022 à 10 heures en la présence de la Gendarmerie de Toul et des élus chargés de la commission.

Les familles disposent d'un délai de trois ans pour remettre en état les concessions, pour se manifester auprès de la mairie ou pour confirmer l'abandon.



Suite aux fortes pluies du 4 janvier 2022 et à des travaux d'élagage et de broyage sur la route de Villey-le-Sec, des débris de branches ont encombré partiellement le fossé situé côte droit de la route en sortant de notre village.



Ce fossé sert à canaliser le ruisseau du fond de Rupt et à drainer le secteur vers un avaloir qui rejoint le réseau d'eaux pluviales avant de se déverser dans la Moselle.

Des amas de branchages ont formé des barrages et le débit très important du ruisseau a entrainé des débordements sur la chaussée.



Afin d'éviter des dégâts dans des habitations, Sylvain, Daniel, Robin et Didier ont procédé au nettoyage des avaloirs dans l'après-midi. En fin de journée, des agents de la CC2T sont venus constater le problème. Le lendemain, ils ont procédé au nettoyage de la canalisation. Le fossé sera prochainement curé.

# Activités de la Médiathèque en 2021

JP.Croiset

e bilan 2021 fait apparaître une reprise de l'activité avec une augmentation du nombre de prêts (+27%) et de la fréquentation des lecteurs (+17%) par rapport à 2020, année fortement impactée par la crise sanitaire.

|                                 | 2021  | 2020 | 2019 |
|---------------------------------|---|------|------|
| Nombre d'ouvrages empruntés     | 1053 dont 48% adultes<br>et 52% jeunesse (- 14 ans) | 773  | 826  |
| Nombre de visites               | 441 dont<br>71% adultes et 29% jeunesse             | 376  | 496  |
| Nombre de foyers inscrits       | 86  | 80   | 78   |
| Nombre total ouvrages en rayons | 3598  | 3355 | 3305 |
| Fonds propres                   | 2465  | 2343 | 2320 |
| Médiathèque départementale      | 1133  | 1012 | 985  |

Côté animation, il faut citer la 6<sup>ème</sup> édition du « livre sur la plage » qui a rassemblé en juillet une trentaine de personnes ; une innovation pour cette édition : la lecture de poèmes par l'équipe de la médiathèque. Sans oublier la 10<sup>ème</sup> édition de la « soirée scrabble » qui s'est déroulée en novembre. Une première participation à la « nuit de la lecture » avec une ouverture de la médiathèque de 20h00 à 22h00 était envisagée fin janvier mais la situation sanitaire nous oblige à différer la manifestation dont le thème est : « Aimons toujours ! Aimons encore ! » (Victor Hugo).



Rappel des horaires d'ouverture: lundi de 18h à 19h; mercredi de 16h à 19h; vendredi de 18h à 19h

a méthanisation est un procédé qui vise à transformer par fermentation des déchets organiques (effluents d'élevage, boues des stations d'épuration, résidus de végétaux):

- en biogaz destiné à la production d'électricité rachetée par EDF et de chaleur pour chauffer des bâtiments. Le biogaz peut également être injecté dans le réseau de gaz naturel,
- en digestats, déchets de la méthanisation utilisés comme fertilisants (compost).

Si le principe de la méthanisation peut paraître vertueux—valorisation de déchets en énergie verte et en fertilisants— l'industrialisation du procédé conduit à des dérives intolérables.



Afin d'alimenter en continu les méthaniseurs, les propriétaires sont autorisés à utiliser jusqu'à 15% de cultures principales (maïs, soja) mais faute de contrôles, le respect de la norme est difficilement vérifiable. Autre dérive constatée, l'utilisation de CIVES (Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique) à savoir maïs, tournesol, sorgho à la place d'effluents d'élevage (en complément). Pour trouver de la matière première supplémentaire, des terres agricoles sont accaparées, des prairies sont retournées pour y cultiver du maïs destiné à nourrir les méthaniseurs avec des conséquences sur la biodiversité.

Sans oublier les nuisances que les unités de méthanisation provoquent localement : appauvrissement des sols provoqué par l'épandage des digestats faiblement carbonés, pollution des nappes phréatiques, augmentation du trafic de poids lourds en lien avec l'alimentation des digesteurs. C'est pourquoi, l'ATPCV

s'oppose au projet d'épandage des digestats en provenance du méthaniseur de Manoncourt -en-Woëvre sur 21 communes de la CC2T.

Afin d'informer et d'alerter sur les dérives liées à l'industrialisation du processus, l'ATPCV a organisé le 27 novembre une marche « exploratoire » à proximité du site Méthatoul ; une soixantaine de personnes ont participé à cette marche et plusieurs associations (ATPCV, Flore 54, LPO, Confédération Paysanne) ont témoigné sur les dérives du système.

Dans le prolongement de la marche exploratoire, un



deuxième temps fort avec la conférence débat organisée le 20 décembre par l'ATPCV et l'association « Taire de Noviant » sur le thème « la méthanisation et nos territoires ». La salle des adjudications à Toul a fait salle comble (environ 120 personnes) avec pour invités Laurent Rouyer (président de la Chambre d'Agriculture de M et M), Dominique Potier (député), Yves Leroux (professeur à l'ENSAIA) et Daniel Chateigner (universitaire à Caen) en visio. Le débat très animé a porté sur l'industrialisation et l'alimentation des méthaniseurs, l'absence de contrôles réglementaires, le financement des installations et la politique des subventions.

En conclusion, nous demandons:

- un moratoire concernant l'installation et l'extension d'unités de méthanisation, moratoire destiné à établir un diagnostic de l'existant et à mesurer l'impact global sur l'environnement,
- plus de contrôles réglementaires : nature et origine des matières incorporées, respect du plafond de 15% réservé aux cultures principales,
- une mise à plat des aides financières et un transfert de celles-ci vers les producteurs bio.

e samedi 16 octobre, nous avons donné rendez-vous aux courageux à 14h00 devant la salle Maurice Bouchot. De là nous sommes partis en voiture direction le parking derrière le restaurant Beau Rivage à Pierre-la-Treiche. Une vingtaine de randonneurs ont répondu présent (de 9 à 91 ans), le beau temps était avec nous, grand ciel bleu. Nous avons décidé d'arpenter le sentier d'interprétation (vert) qui s'intitule « sur la trace de la bête des cavernes ».

Qu'est-ce qu'un sentier d'interprétation ? C'est un sentier sélectionné pour son intérêt particulier, où nous circulons librement à la rencontre des richesses du secteur. Des installations nous permettent de les découvrir et de les comprendre. Des surprises nous attendent à chaque pupitre !!

Le + de la balade : avec votre smartphone, vous pouvez enrichir votre découverte en lisant les QR codes sur les pupitres disposés le long du sentier.

Le balisage à suivre est vert avec un petit sotré, le sentier monte régulièrement le long des coupes de Chaudeney. 1er arrêt à la poudrière avec un pupitre explicatif, on continue direction le fort de Villey-le-Sec en serpentant dans la forêt. Le fort marque le point haut de la balade.



Pour le groupe c'est l'occasion d'une pause avec des boissons et quelques douceurs (merci Manu). Après cette courte halte, nous repartons direction La Sabotière, nous redescendons sur le sentier des grottes et prenons la direction des voitures. De

drôles de sculptures apparaissent de-ci de-là au détour des méandres du chemin (venez les découvrir). Et 4 heures et 10 kilomètres plus tard, nous retrouvons les voitures, fourbus mais heureux de ce moment de partage et de découverte.

# Les mutuelles de village Almutra

E.Payeur

n lien avec les mutuelles de village Almutra, la municipalité a organisé un apéro-débat sur le thème de la santé et de l'habitat des seniors.

Une douzaine de Caldéniaciens avaient répondu présent et c'est dans une ambiance conviviale que nous

avons pu échanger lors de deux tables rondes.

Si nos ainés sont heureux de vivre au village et souhaitent y demeurer le plus longtemps possible, il ressort de ces échanges le constat qu'avec l'avancée en âge, les logements ne sont plus toujours adaptés.

S'il existe des organismes d'aide et de conseil auxquels nos ainés peuvent avoir accès, cela ne nous dispensera pas d'une vraie réflexion à



l'échelle de notre village sur l'habitat des séniors en milieu rural.

près le remplacement de la canalisation et des branchements d'eau potable, les travaux de rénovation avancent. L'entreprise Pariset réalise l'enfouissement des réseaux aériens, éclairage public et basse tension. Elle pose les fourreaux pour le téléphone et la fibre.

Début février l'entreprise Colas poursuivra le chantier avec la restructuration de la voirie et des trottoirs. Les sociétés Orange et Losange raccorderont le téléphone et la fibre.

L'achèvement des travaux est prévu courant mars avec la pose des enrobés sur la chaussée depuis le pont de l'autoroute par le Département. .



## Bon à savoir

Les matériaux issus des terrassements sont triés et recyclés, ils seront réutilisés en remblai sur les travaux en cours ou pour d'autres chantiers. Avant les travaux, des carottages avaient été réalisés afin de mesurer les teneurs en amiante et en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) qui présentent des risques toxiques: les teneurs étaient conformes.



# Repas et colis des aînés

Is nous avaient manqué en 2020 mais cette année nous avons pu retrouver nos aînés autour d'un bon repas.

Le 14 novembre, 62 personnes ont répondu à l'invitation et ont partagé cette agréable journée.



Après un petit tour dans une voiture ancienne pour ceux qui le souhaitaient, tous à table sur le thème et les couleurs de 10 capitales européennes.



Repas élaboré par l'Auberge Perdue, servi par une équipe dynamique de conseillers, anciens et actuels, sur les airs de violon de Sabina et animé par l'école du cirque de Chaudeney.



N.Morel



Pour les aînés de plus de 75 ans qui n'avaient pu se rendre au repas, les membre du C.C.A.S. de la mairie ont rencontré et remis à trente-trois personnes un colis de douceurs.

'échéance approche. Le chantier ne pouvant se faire en maintenant la présence des classes, nous procèderons, dès les vacances de février, à la délocalisation provisoire de l'école maternelle dans des mobile-homes spécifiques installés dans la cour de l'école primaire.

Ainsi pendant 4 mois et demi, les enfants de maternelle et primaire vont devoir cohabiter en un même lieu.

Le défi est de taille : il faudra raccorder ces Algecos aux réseaux d'eau, d'électricité, en assurer le chauffage et y installer des sanitaires ainsi qu'un espace de repos pour les petits.

Cela nécessitera, par ailleurs, une réflexion sur les horaires, la gestion des temps de récréation, les trajets vers la cantine....

Nous sommes sûrs que les quelques désagréments passagers et inévitables engendrés par ce chantier sont sans commune mesure avec le bénéfice d'une maternelle rénovée, agréable à vivre, sobre en consommation d'énergie, mieux éclairée, insonorisée avec une gestion de l'air conforme aux nouvelles normes. Nous comptons donc non seulement sur la compréhension de tous mais aussi sur toutes les bonnes volontés qui pourront nous aider au déménagement.

La réunion du mercredi 12 janvier a permis de préciser le déroulement de cette opération qui s'étalera du lundi 7 au vendredi 18 février. Un planning sera établi et communiqué rapidement.

## Protection des piétons aux abords du pont sur la Moselle

E.Payeur

es services du département ont procédé, l'été dernier à la rénovation complète du tablier du pont sur la Moselle sauvage. Un point restait en suspens concernant le cheminement piéton. En effet les propositions exposées par le CD54 lors des réunions de travail ne nous satisfaisaient pas puisque la simple

pose d'une glissière de sécurité arrimée à la rambarde du pont ne nous semblait pas garantir la sécurité des piétons.

C'est pourquoi après d'intenses et parfois vives discussions, nous sommes parvenus à un accord satisfaisant les deux parties: la pose d'une double barrière mettant directement à l'abri le piéton à la sortie du trottoir du pont tout en garantissant la solidité de l'ouvrage par la glissière métallique en deuxième plan.



Cette réalisation, ainsi que les travaux rues Moselly et Rampont s'inscrivent dans notre volonté d'assurer un cheminement piéton sécurisé depuis le centre du village jusqu'aux étangs.

# Affouages 2021/2022

**D.Moulin** 

omme chaque année avec l'automne arrivent les affouages. Les inscriptions étaient prévues les 18 et 22 octobre et ce sont 28 affouagistes qui se sont inscrits pour cette campagne.

Nous sommes allés marquer les parts début novembre (merci à Denis et Jean-Jacques) environ une bonne quinzaine de stères par affouagiste (c'est une moyenne). Le 26 novembre avait lieu le tirage au sort en présence des affouagistes.

Pour rappel, les lots doivent être abattus avant le 30 avril et façonnés pour la mi-juin, les volumes sont réceptionnés en présence de l'affouagiste et facturés à 5 euros du stère. Il est important de prendre soin des chemins et de ne pas saccager les parcelles par temps humide.

Enfin soyez prudents: les accidents en forêt sont encore trop fréquents, n'oubliez surtout pas les protections individuelles. Bon courage!!

algré un contexte sanitaire incertain, nous avons maintenu -sans regret- le Six à Huîtres : il faut dire que les bénévoles et un grand nombre de Caldéniaciens (et pas que) avaient bien envie de se retrouver pour ce rendez-vous de décembre.

Alors que les barnums ont été montés sous la pluie la veille, c'est avec la chance d'un temps clément que ce samedi 11 décembre les préparatifs se sont finalisés.

Dans l'après-midi, la joie de retrouver le Six à Huîtres

est bien présente, l'association Famille Rurales de Chaudeney et ses nombreux bénévoles ont mis en place les stands et les tables pour ce rendez-vous festif.

La nuit tombe, les braséros enflammés pour l'ambiance réchauffent et tout autour, c'est la chaleur humaine et le plaisir de se retrouver que ce Six à Huîtres reflète.

Près de 1250 huîtres ont été ouvertes par Christophe Dieu, son épouse Francine et son frère Yves.

Flammekueches, gaufres, marrons chauds ont aussi eu un grand succès.

Pour agrémenter ces mets, la bière d'Alain, le Champagne de Christophe et le vin chaud d' Antoinette, pour les plus jeunes la limonade du même Alain.



Tout était réuni pour un moment convivial et familial. Les sourires et la bonne humeur nous ont montré que vous avez apprécié ce moment.

Cet événement, initié par Jacky il y a quelques années, a pris une belle ampleur au fil du temps. Jacky fut présent cette année encore pour la préparation avec l'équipe de bénévoles qui a pris le relais pour l'organisation et

la mise en place de ce rendez-vous authentique. Merci à vous précieux bénévoles, car c'est avant tout en offrant de votre temps et de votre bonne humeur que ce Six à Huîtres existe et perdure.

# Bienvenue aux étangs de Chaudeney

E.Payeur

a mise en place de certains panneaux par la société de pêche qui loue les étangs a pu jeter le trouble en laissant penser que l'accès aux étangs était désormais interdit.



Ce n'est bien sûr pas le cas. Chacun peut librement se balader aux bords des étangs, en respectant bien sûr la quiétude et la propreté du lieu.

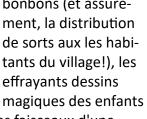


n attendant la tombée de la nuit, les enfants de Chaudeney furent accueillis par une bande de fantômes prêts à occuper leur après midi entre activités manuelles et jeux d'ombres.





Après la récolte de bonbons (et assurément, la distribution de sorts aux les habitants du village!), les effrayants dessins





se sont révélés sous les faisceaux d'une étrange lumière... noire.



Les monstres et autres sorcières affamés ont pu ensuite se retrouver au grand air afin de goûter quelques potions de sorcières dont nous garderons les recettes secrètes...

Téléthon: MERCI MC.Paxion

n 35 ans le TELETHON a tout changé! Année après année, grâce à un élan populaire incroyable, ■ grâce à la générosité et à la fidélité de tous, une révolution scientifique et médicale est née qui a changé la vie des malades touchés de maladies rares longtemps considérées comme incurables. Et pour

de nombreux malades en attente de traitement, le TELETHON peut encore tout changer, par la force que vous donnez en soutenant l'AFM TELETHON.

Cette année encore, les conditions n'étaient pas favorables au Téléthon en raison de la crise sanitaire. Malgré ces difficultés nous avons tout de même récolté 2350 €. Cette somme collectée lors de ce 35ème TELETHON est le résultat de la vente de pizzas, croque monsieur, gaufres, crêpes, vente de billets de tombola ainsi que le montant des dons reçus ou envoyés.

Merci à la municipalité pour l'attribution d'une subvention. Merci à Armelle pour le don des boîtes à pizza. Merci à Rodolphe pour la fabrication des boules de pâte à pizza. Merci au CENTRE LECLERC de Dommartin-Lès-Toul pour les bons d'achats de 50€ et 100€, bons gagnés lors de la vente de bil-



lets de tombola. Un tirage au sort fait par St Nicolas a désigné deux gagnants: bravo à Didier et Valérie.

En lien avec l'opération 1 pile = 1 don de l'énergie pour le Téléthon, petits et grands sont venus déposer leurs piles sur le lieu de l'animation ou en mairie. Bravo pour ce double objectif : protéger l'environnement et contribuer à la lutte contre les maladies rares. A savoir, pour chaque tonne de piles récupérées, 250 euros sont reversés à l'AFM-Téléthon. Alors rendez-vous l'année prochaine pour la collecte 2022 !!!

## Infos pratiques

Déchetterie communautaire : route de Verdun à Toul . Accessible par badge

Horaires d'été (01/04 au 31/10): du lundi au samedi 9h30 - 12h30 et 13h30 - 18h sauf jeudi matin. Horaires d'hiver (01/11 au 31/03): du lundi au samedi 9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30 sauf jeudi matin Déchetterie « déchets verts » : Rue du Stade à Dommartin lès Toul Ouverte 7j/7 et 24h/24 ou Chemin de Viterne à Pierre la Treiche Ouverte 7j/7 et 24h/24



La Mairie diffuse des informations ponctuelles sur PanneauPocket.

Vous pouvez les retrouver en téléchargeant l'application PanneauPocket ou en allant sur le site https://app.panneaupocket.com/

#### Etat-civil

#### Naissances:

- **Cléa LEROY ALBRECHT** née le 29 septembre
- Noah HENON GUETTIER né le 29 octobre
- Charlie FERRARI née le 25 décembre
- Jayden BOGLIONI né le 2 janvier

#### Décès:

- Alain MADROLLE le 11 novembre
- Monique MILLET le 7 décembre

- Jeanne PETITJEAN IDOUX le 22 janvier
- Guiseppe CARRUBA le 27 janvier

Soules nos condoléances

## **Transports**

Un transport à la demande est possible sur réservation, la veille ou au moins 1h30 Colibr avant le départ demandé, au 03.72.33.03.20.



Tickets en vente à la boutique Colibri e à la gare routière de Toul, 17 cours Poincaré. Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Informations pratiques et tarifs : www.reseau-colibri.fr

# L'agenda

- La société VIVALOR passera dans les rues de notre village pour le balayage des caniveaux aux dates suivantes: Lundi 14 février ; Lundi 11 avril ; Lundi 13 juin ; Jeudi 11 Août ; Lundi 10 octobre et Lundi 12 décembre
- 4 février: réunion de la MJC pour la brocante 2022, 18h à la mairie
- 25 mars : Assemblée Générale ATPCV à 20h salle Maurice Bouchot
- 22 mai : Brocante de Chaudeney

Mairie de Chaudeney sur Moselle

1, place de la Mairie \_ Tel : 03.83.43.05.85 Permanences téléphoniques du secrétariat:

Lundi/Mardi de 9h à 12h; Jeudi/Vendredi de 14h30 à 19h.

Ouverture de la Mairie au public :

Lundi de 18h à 19h; Mardi et vendredi de 17h à 19h Permanence des élus : Lundi/Mardi/Vendredi de 18h à 19h

site internet : mairiedechaudeney.com courriel: mairie.chaudeney@wanadoo.fr Directeur de la publication : E. Payeur Rédacteur en chef et mise en page :

H Galichet, D.Moulin

Relecture: E. Payeur, D.Moulin, MC. Cordonnier, Photos: Familles Rurales, MJC, J.Bombardieri et

quelques anonymes